

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

Berger
Levisait

ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE



le tri
SYDOM du Jura

PRÉVENTION COMPOSTAGE TRI VALORISATION ÉNERGÉTIQUE STOCKAGE



RAPPORT ANNUEL 2019

*En 2019,
on observe une
nouvelle baisse des tonnages
d'ordures ménagères
résiduelles et de tout-venant
de déchèterie,
par rapport à 2018.*

On continue de descendre ?

Oui, on suit la voie de la prévention !



Chiffres-clés 2019



Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

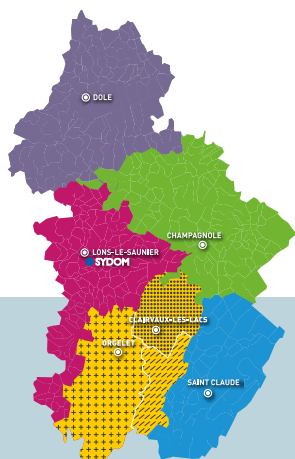
Affiché le

ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE

Berger Levrault

60
Animations
en milieu
scolaire

soit 2631 enfants sensibilisés
(tous adhérents confondus)



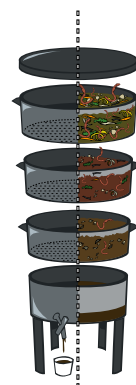
300
visiteurs
au Centre de Stockage
(CSJ)



Environ

2 700 visiteurs
au CDTOM

PRÈS DE
8 300 t.
DE PAPIER COLLECTÉ ET RECYCLÉ
EN 2019



> 48
Lombricomposteurs
fournis

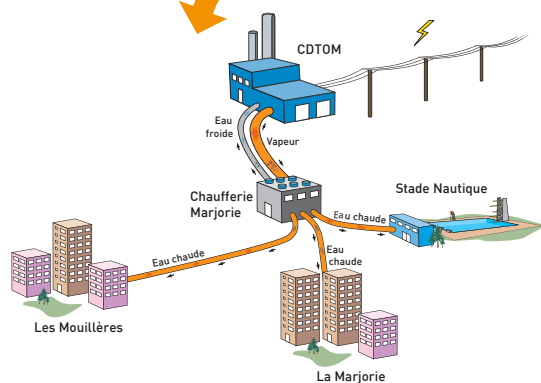


VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE DES OMR⁽¹⁾
(CHALEUR + ÉLECTRICITÉ) :

22 158 MWh Chauffage
réseau de chaleur

8 410 MWh Électricité

VENDUS EN 2019



14 811 t.
DE DÉCHETS ISSUS
DES COLLECTES
SÉLECTIVES
DU JURA TRIÉS
AU CENTRE DE TRI
EN 2019



+ 1 113 t.
du SIVOM
du Louhannais
+ 7 350 t.
de la CA3B⁽²⁾



Près de **70 000**
CONNEXIONS
SUR NOTRE SITE WEB
EN 2019

+ de 15 %
de connexions en plus
par rapport à 2018



936 abonnés
sur notre page Facebook

(1) Ordures Ménagères résiduelles

(2) Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

edito.

du Président



Le mandat se prolonge et se termine d'une façon curieuse avec les conséquences de la crise sanitaire. Que retenir de ces 6 ans ?

- Le niveau d'activité, remarquablement élevé
- La lente décline de la production d'ordures ménagères (*figure ci-dessous*)
- La stabilité des tarifs.

Depuis la construction du centre départemental de traitement (CDTOM) et des stations de transfert, en 1993-95, jamais le SYDOM n'avait autant investi, dans le centre de tri et la valorisation énergétique, au CDTOM et au centre de stockage (CSJ). Jamais le SYDOM n'avait pu viser l'autonomie du traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) ni l'ouverture du tri à ses voisins de Saône-et-Loire (Louhannais) et de l'Ain (Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse).

En 10 ans la production d'OMR a baissé de 7%, soit plus que la production de toute la ville de Lons-Le-Saunier, sans recourir à la tarification incitative, qui permettrait, suivant les choix des adhérents du SYDOM, de descendre d'une nouvelle marche en 2020-2026.

Retenons aussi la parfaite stabilité des tarifs unitaires, entamée dans le mandat précédent, maintenue sans dérogation pendant toute la durée du mandat.

Les tonnages ayant globalement baissé, la charge facturée aux adhérents - SICTOM, communautés de communes - a également baissé, leur permettant de mieux contenir l'évolution de leurs propres tarifs. Mais ces bons résultats, jamais acquis, dépendront toujours de la qualité des gestes de tri. Quelle que soit leur mobilisation, on ne peut pas mettre un ambassadeur du tri derrière chaque habitant. Respectons les consignes, c'est le minimum, appliquons-nous à les faire respecter, c'est mieux.

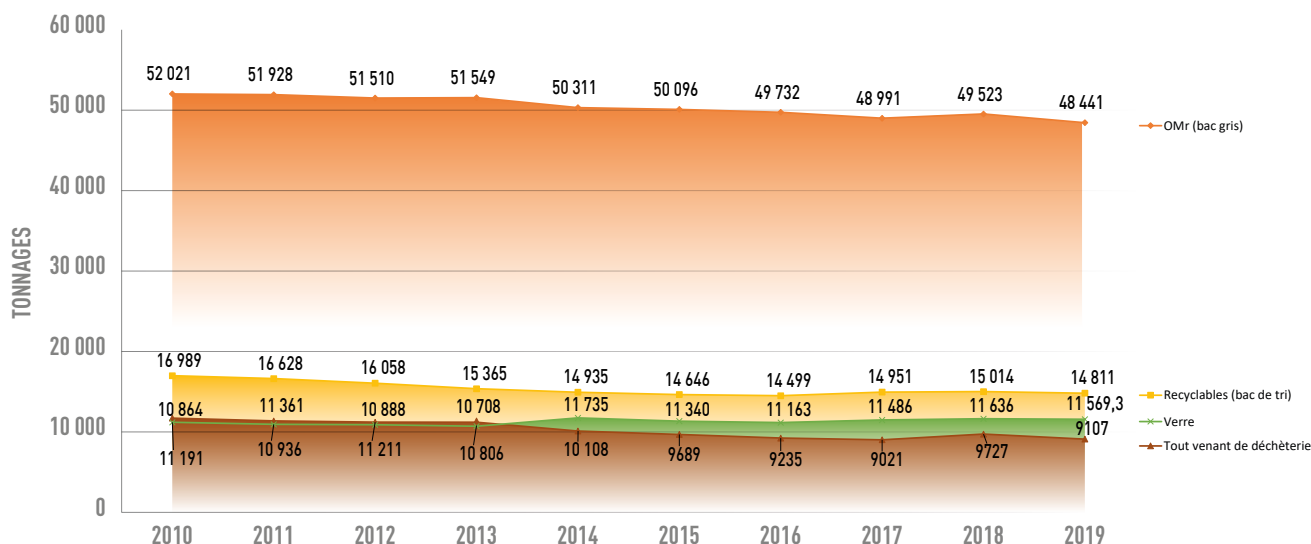
Outre l'équipe et l'ensemble du Comité syndical, je tiens à remercier les membres du Bureau, les vice-présidents en particulier, pour leur engagement sans failles jusqu'au dernier jour.

Le nouveau mandat commence avec de nombreux chantiers, en cours (casier au CSJ), engagés (modernisation du centre de tri) ou projetés (mise en conformité de l'usine d'incinération, centrale solaire photovoltaïque au CSJ).

Gageons que la nouvelle équipe saura les conduire avec succès.

Guy SAILLARD
Maire de Champagnole,
Président du SYDOM du Jura

EVOLUTION DES TONNAGES ENTRE 2010 ET 2019



Les différents flux et leur mode de traitement

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE



Bac gris

Total 2019 =
(détourné inclus)

48 441
tonnes
soit 180 kg/hab.

-2,2%
/2018

Soit 39%
sur l'ensemble
de déchets produits
à l'année



Bac de tri

Total 2019 =
(détourné inclus)

14 811
tonnes
soit 55 kg/hab.

-1,5%
/2018

Soit 12%
sur l'ensemble
de déchets produits
à l'année



Déchèterie

Total 2019 =
(hors gravats)

46 431
tonnes
soit 173 kg/hab.

+1,5%
/2018

Soit 38%
sur l'ensemble
de déchets produits
à l'année



Papiers*

Total 2019 =
(conteneurs d'apport
volontaire hors déchèteries)

1 483
tonnes

-5,1%
/2018

Soit 1%
sur l'ensemble
de déchets produits
à l'année



Verre

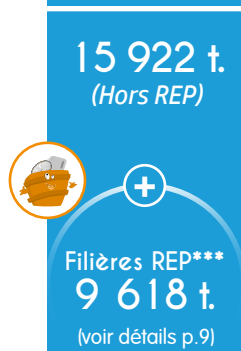
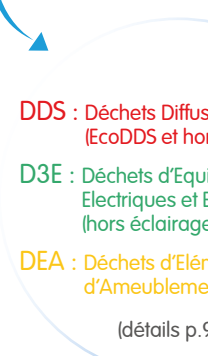
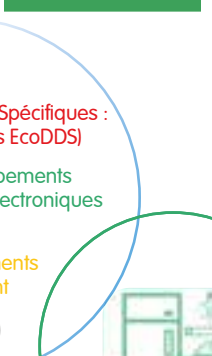
Total 2019 =

11 569
tonnes
soit 43 kg/hab.

-0,6%
/2018

Soit 10%
sur l'ensemble
de déchets produits
à l'année

* concerne les SICTOM de Dole et du Haut-Jura

RECYCLAGE
(détails p.10)**TOTAL****51 403 t.****VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**
(détails p.11)**TOTAL****41 179 t.****COMPOSTAGE****TOTAL****20 309 t.****STOCKAGE**
(détails p.12)**TOTAL****13 299 t.**
(en ISDND)

*Produits Sodiques de Réaction (PSR) : résidus du bicarbonate injecté pour neutraliser les fumées, captés puis recyclés à plus de 90%

**Total différent dû à l'effet de stock

***[Responsabilité Elargie du Producteur]

Établie en tenant compte du fait que ni les PSR (issus de l'injection d'un réactif dans le traitement des fumées) ni les REFIOM (issus du traitement des fumées) ni les mâchefers ne sont comptabilisés que ce soit en recyclage ou en valorisation énergétique.

Cependant, les PSR et les mâchefers sont recyclés, alors que les REFIOM sont stockés en installation de déchets dangereux.

Répartition des modes de traitement

STOCKAGE

10 %

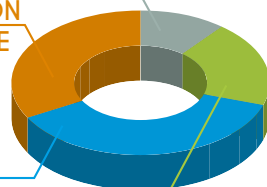
VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

33 %

RECYCLAGE

41 %

COMPOSTAGE

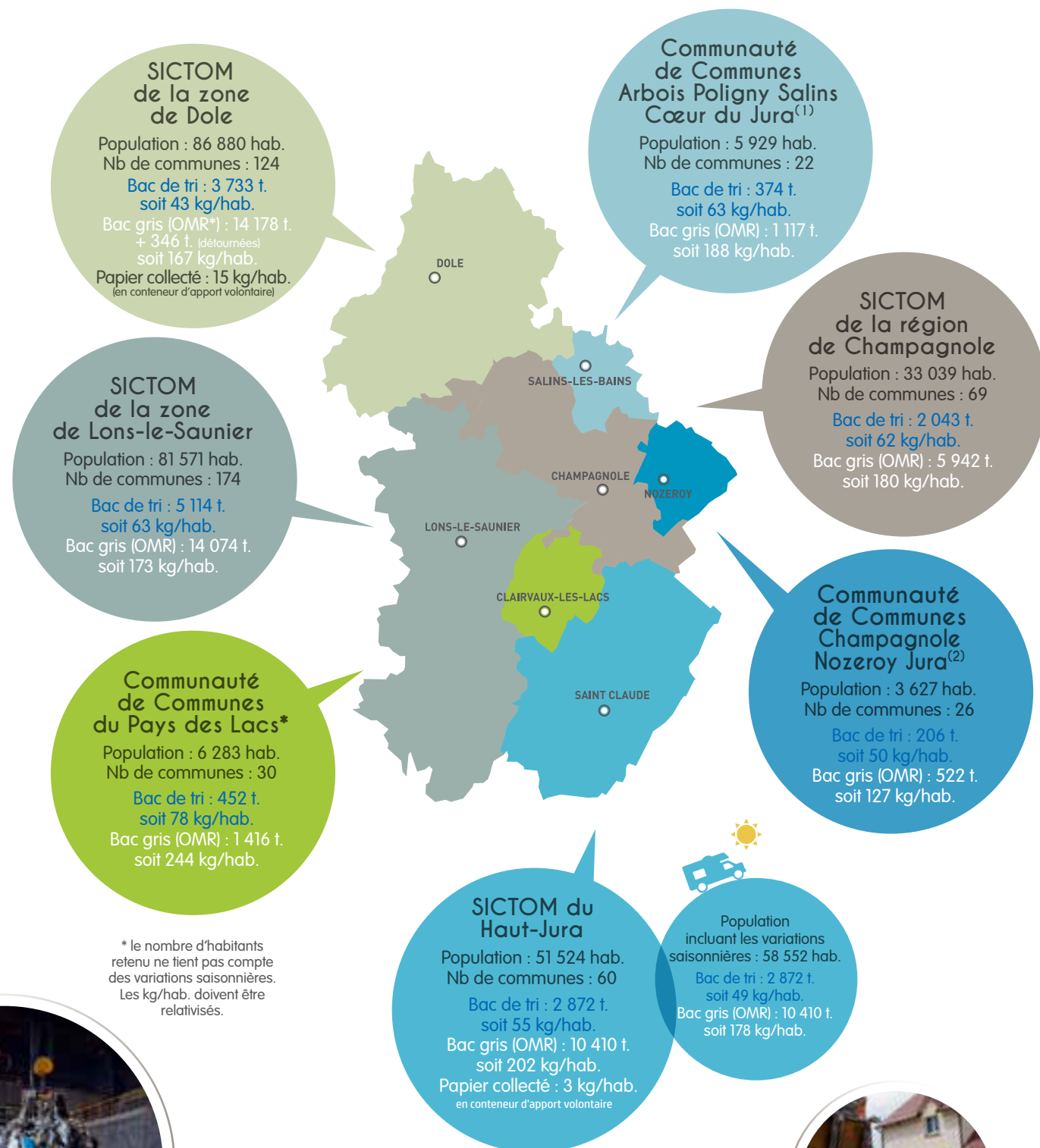
16 %**Zoom****sur...
LES TEXTILES****4,1kg**
par habitant
collectés
en 2019

Donnons une seconde vie à nos textiles, linges de maison et chaussures !

Évitons de les déposer par erreur parmi les ordures ménagères.

Les adhérents :

Population du Jura : 268 853 hab.



(1) Pour le territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Salins-les-Bains
(2) Pour le territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Plateau de Nozeroy



Station de transfert de Brevans

Bac de tri : 3 733 t.
 dont détournés : 0 t.
 Bac gris (OMR*) : 14 524 t.
 dont détournés : 346 t.

Station de transfert de Poligny

Bac de tri : 1 296 t.
 Bac gris (OMR) : 3 672 t.
 dont détournés : 0 t.

Centre de traitement de Lons-le-Saunier*

Bac de tri : 14 811 t.
 dont détournés : 0 t.
 Bac gris (OMR) : 48 441 t.
 dont détournés : 346 t.

Station de transfert de Champagnole

Bac de tri : 1 320 t.
 dont détournés : 0 t.
 Bac gris (OMR) : 3 910 t.
 dont détournés : 0 t.

Station de transfert de St-Claude

Bac de tri : 1 712 t.
 Bac gris (OMR) : 6 495 t.
 dont détournés : 0 t.

Station de transfert de Morbier

Bac de tri : 1 160 t.
 dont détournés : 0 t.
 Bac gris (OMR) : 3 915 t.
 dont détournés : 0 t.

Projets de travaux et nouveaux marchés

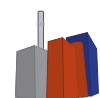
Rénovation du Centre de tri (à l'automne 2020)

Dernière phase de réhabilitation du réseau, rues du Levant et René Maire

Centrale solaire photovoltaïque au sol au Centre de Stockage du Jura (CSJ)

Casier 6 au Centre de Stockage du Jura (CSJ)

Légende :



Centre de traitement



Centre de stockage



Station de transfert

* OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

** Durant les arrêts techniques, le CDTOM fait office de quai de transfert pour le SICTOM de la Zone de Lons-le-Saunier et la Communauté de Communes du Pays des Lacs dont les déchets, en temps normal, ne transitent pas par un quai de transfert.

Les déchèteries



Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

Berger
Levrault

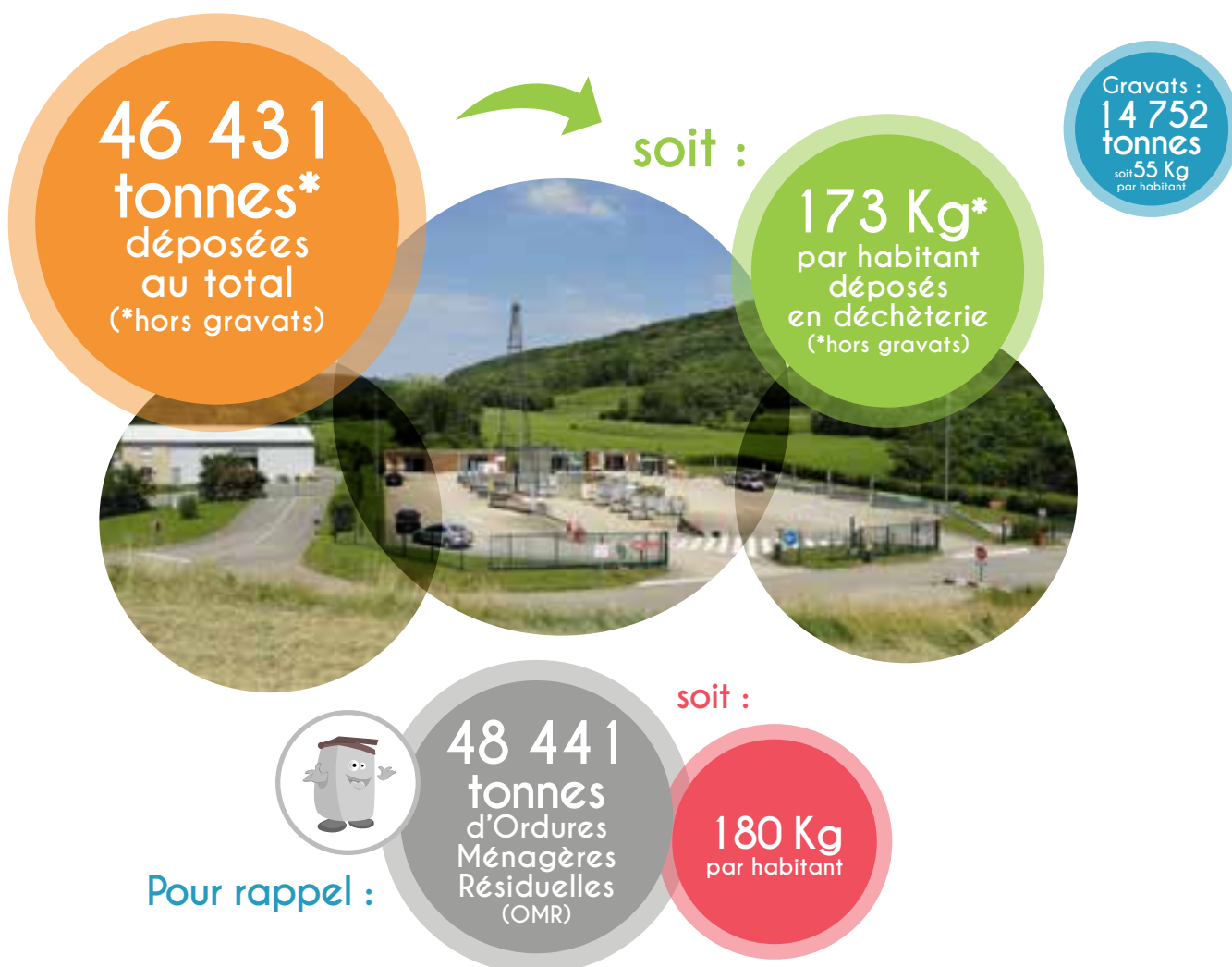
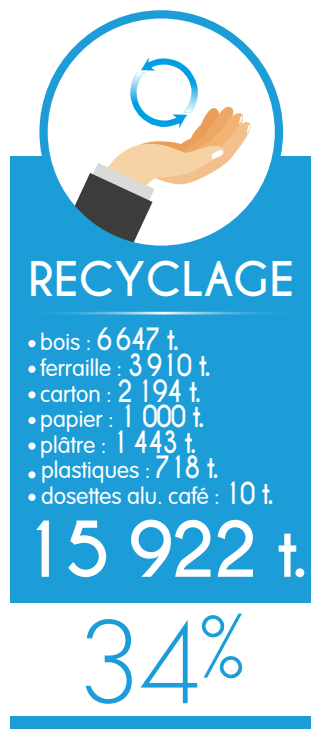
ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE



DÉCHÈTERIES :

- 1 Montmirey-le-Château
- 2 Saligney
- 3 Dampierre
- 4 Dole
- 5 Brevans
- 6 Saint-Aubin
- 7 Tavaux
- 8 Chaussin
- 9 Mont-sous-Vaudrey
- 10 Villers-Farlay
- 11 Arbois
- 12 Bracon
- 13 Poligny
- 14 Champagnole
- 15 Mignovillard
- 16 Chaumergy
- 17 Sellières
- 18 Bletterans
- 19 Domblans
- 20 Messia-sur-Some (Lons Sud)
- 21 Perrigny (Lons Nord)
- 22 Beaufort
- 23 Orgelet
- 24 Saint-Amour
- 25 Saint-Julien-sur-Suran
- 26 Arinthod
- 27 Clairvaux-les-Lacs
- 28 Morbier (La Savine)
- 29 Moirans-en-Montagne
- 30 Longchaumois
- 31 Les Rousses
- 32 Saint-Claude
- 33 Saint-Lupicin
- 34 Septmoncel
- 35 Foncine-le-Haut

en 2019

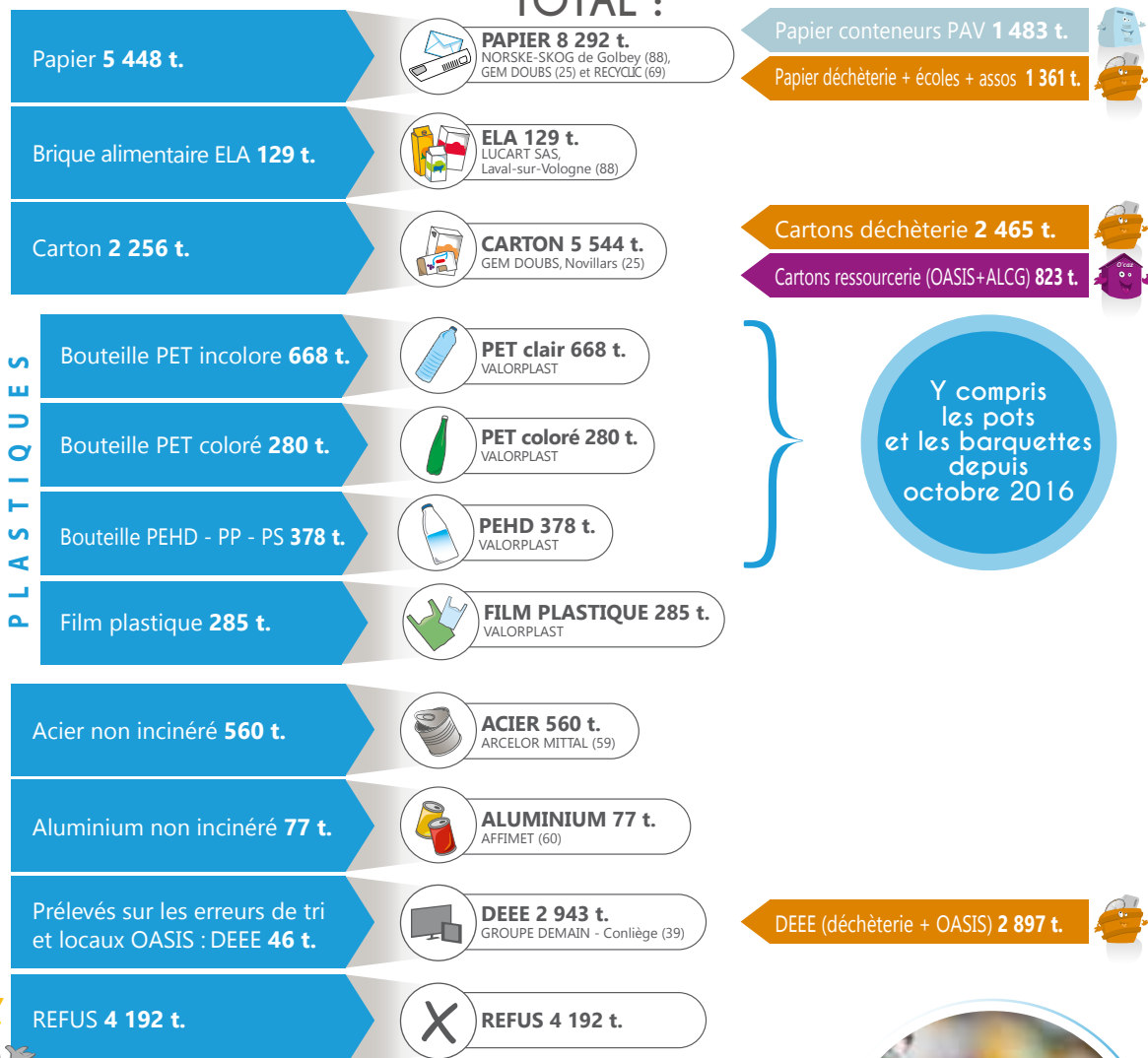


Tri pour le recyclage

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le
ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE

14 811 tonnes du Jura
triées au centre de tri

TOTAL :



Le produit du tri :
2,56 €*
par habitant

Verre 11 569 t.
VERALLIA,
Chalon-sur-Saône (71)



Alerte sur les erreurs de tri :
15,6 Kg
par habitant

Le centre de tri fait l'objet d'un nouveau marché :

- Une nouvelle modernisation des équipements pour traiter sereinement 25 000 tonnes/an.
- Un nouveau contrat d'exploitation

* Déterminé suivant la méthode ComptaCoût® de l'ADEME

Les déchets résiduels (OMR)

48 441 tonnes
de déchets collectés via les bacs gris

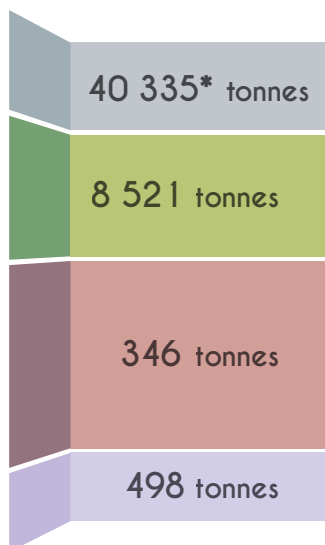
Coût :
24 €**
par habitant



→ 0 tonnes de balles en attente de traitement

* Total différent dû à l'effet de stock

** Déterminé suivant la méthode ComptaCoût® de l'ADEME



ont été valorisées énergétiquement à Lons-le-Saunier soit 83 %.

d'éléments fins organiques (fines de gris) ont été compostées à Branges (71) par Lelédy Compost.

ont été incinérées dans l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Dijon (21).

Combustible Solide de Récupération (CSR).



Valorisation énergétique

Valorisation de l'énergie produite par la chaudière

Energie dégagée :
99 482 MWh

Energie valorisée :
44 865 MWh

22 158 MWh chauffage vendu au réseau de chaleur de Lons-le-Saunier

8 410 MWh valorisation électrique (ventes à EDF)

14 297 MWh chauffage au CDTOM

Performance énergétique :
72 %***

*** La performance énergétique est déterminée suivant la formule de calcul réglementaire du 28/12/2017



498 tonnes

Tri optique des plastiques :

498 tonnes extraites par une machine de tri optique avant l'incinération.

Les analyses sont bonnes !

En complément du suivi en continu des fumées émises par l'incinérateur, les analyses des prélèvements de lichens et de lait présentent des résultats satisfaisants.

+ d'information sur : www.letri.com

Le Centre de Stockage

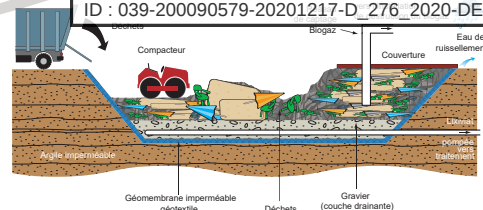
Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le **ZONE EN EXPLOITATION**

ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE

Berger
Levraut



Bilan quantitatif

DÉCHETS ENTRANTS :

(en tonnes)

ANNÉE 2018

ANNÉE 2019

Tout-Venant de déchèterie	9 731,81	9 107,38	- 6,4 %
Mâchefers du CDTOM	4840,00	4 991,2	+ 3,1 %
Déchets des Entreprises	812,13	1 687,14	+ 107,7 %
Refus Centre de tri (dont CA3B* + SIVOM du Louhannais)	4 989,89	5 314,88	+ 6,5 %
TOTAL	20 373,83	21 100,60	+ 3,6 %

A NOTER :

Hors mâchefers et déchets des entreprises, indépendants des adhérents et du SYDOM du Jura, la baisse du tout-venant est supérieure à la hausse des refus de tri. Pour mémoire : la quantité de refus stockée dépend de la quantité triée et de la possibilité de les incinérer.

Mâchefers

4 991 tonnes entrantes en 2019

5 464 tonnes sortantes pour valorisation en technique routière

Papiers issus de l'apport volontaire

(déchèteries + conteneurs à papier)

3 333 tonnes (dont 943 tonnes du Louhannais) entrantes en 2019

3 281 tonnes chargées et transportées à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88) pour y être recyclées

En légère diminution par rapport à 2018
Accueil des papiers collectés par des associations

Eaux de ruissellement

66 426 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées vers le milieu naturel conformément aux seuils de rejet spécifiés dans l'arrêté préfectoral n° 1036 du 15 juin 2006.

Contrôle du rejet des eaux pluviales de ruissellement : analyses conformes aux seuils réglementaires, y compris lors du contrôle inopiné mené par la DREAL.

* Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Traitement des lixiviats

7 347 m³ (68 %) évacués pour traitement à la station d'épuration d'ECLA à Montmorot

3 474 m³ (32 %) traités in situ par l'évaporateur/concentrateur EXONIA

Résultats des analyses trimestrielles conformes à l'autorisation d'exploiter.

Gestion du biogaz

Captage du biogaz dans les massifs de déchets.

Volume capté et traité : **1 074 303 m³**
Production moyenne de biogaz : 123 m³/h
Teneur moyenne du biogaz en méthane : 36,8 %
Total des arrêts des unités de traitement : 65h50, dont 48h30 d'arrêt volontaires lors des maintenances, soit 99,7 % de disponibilité.

Valorisé à 93,9 % dans l'installation de destruction du biogaz de mai à décembre



TRAVAUX RÉALISÉS

- Casier n° 6, achevé en 2020.



La prévention des déchets, c'est diminuer la production de déchets à la source.

Prioritaire dans le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets Non Dangereux (PRPGDND) et traduite dans le Plan Local de Prévention des déchets (PLP II), en voici les principaux vecteurs :

- ▶ Encourager la gestion de proximité des biodéchets par le compostage notamment
- ▶ Éviter la production de déchets verts et promouvoir le jardinage au naturel
- ▶ Augmenter la durée de vie des produits en favorisant le réemploi, la réutilisation et la réparation
- ▶ Diffuser les outils et les bonnes pratiques en matière de consommation responsable
- ▶ Sensibiliser les acteurs des collectivités et entreprises à réduire leurs déchets
- ▶ Développer l'usage de vaisselle réutilisable
- ▶ Lutter contre le gaspillage alimentaire



OUI au réutilisable !

19 160 gobelets prêtés...



...aux associations pendant l'année dans le but d'une adhésion des associations au NON JETABLE. Des aides financières ont été apportées pour les aider à investir dans leurs propres gobelets ou vaisselle non jetable.

Le don des 6300 gobelets, à différentes associations jurassiennes, a finalisé ce projet.



La valorisation des bio déchets

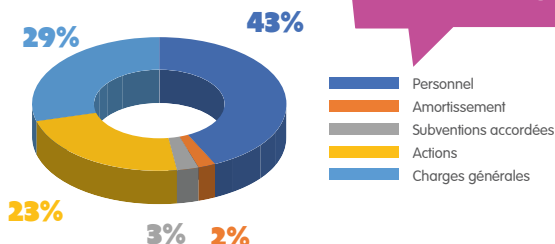
Dans les collèges et lycées : 38 formations au compostage et 6 interventions pour une bonne utilisation des tables de tri avec des pesées, soit un total de 2711 personnes sensibilisées dans ces établissements.

Accompagnement et gestion de placettes de compostage collectif. Ouverture d'une nouvelle placette à l'Ehpad d'Aromas. Mise en place d'un composteur rotatif «Culbut» au CRCPFC de Pont d'Héry.

48 lombricomposteurs ont été vendus auprès de particuliers ne disposant ni d'un jardin pour mettre un composteur, ni d'un dispositif de compostage collectif en pied d'immeuble.

Le budget prévention

117 116 €



Le coût supporté par le SYDOM équivaut au prix de traitement de 915 tonnes d'ordures ménagères.

Des guides à disposition



Nouveau guide créé en 2019 : le compostage collectif de pied d'immeuble et de quartier «un pour tous, tous au compost»

Et toujours à disposition : le guide du lombricompostage, le compostage domestique, le 39 astuces pour réduire les déchets, une brochure sur les couches lavables.

Des actions de terrain

Opération broyage à la déchetterie de Perrigny : obtention de broyat pour faire son paillage.

Des subventions

3500 €

...d'aides financières pour promouvoir les projets de réduction des déchets à la source : Hand Ball Champagnole, Repair café St Amour, CIS Bletterans, St Michel le Haut, Anim'Mont Mont sous Vaudrey, CRCPFC Pont d'Héry.

Jurastuces et Cartes Vertes



- ▶ Un site dédié à la vente et au don pour vos objets ne servant plus.

Donner ou vendez entre voisins !

JURASTUCES.COM

- ▶ Retrouvez tous les réparateurs proches de chez vous !

Je répare et ça repart !



Actions de communication

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le
ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE

identité graphique
communication
numérique

LA COMMUNICATION PUBLIQUE C'EST QUOI ?

La communication a pour but de faire évoluer les comportements en vue d'améliorer les gestes de tri notamment, d'assurer la communication interne en informant tous publics et valoriser le territoire en soutenant les initiatives locales.

Des supports de communication



Grâce à la distribution dans les foyers jurassiens de **116 182** exemplaires du magazine annuel du SYDOM, cette année les habitants ont pu découvrir où sont envoyés les déchets triés, quelles sont les usines de recyclage et en quoi nos déchets peuvent être transformés ?

► Des documents d'information sont envoyés aux nouveaux habitants ou distribués à la demande : «Où va quoi ?», «Guide du tri», «Plaquette usine» sur le fonctionnement du centre de traitement, ainsi que des autocollants «stop pub», des adhésifs de bacs, des sacs de pré-tri...



Les manifestations grand public



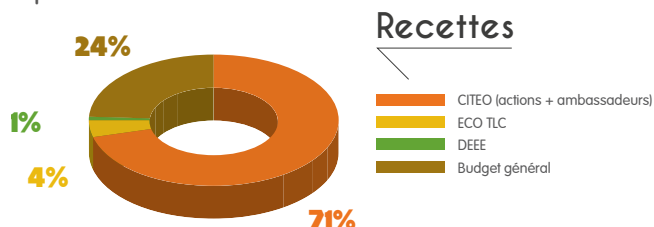
Participation à des manifestations publiques pour sensibiliser les habitants : semaine des alternatives aux pesticides, festival Regains, Front de neige, mi s'tembre, en proposant des animations ludiques comme la roue du tri, le jeu des déchets dans la nature et la possibilité de gagner des objets promotionnels pour promouvoir les actions du SYDOM : gourdes, stylos, crayons de papier, boîtes à goûter...

Les stands aux cascades du Hérisson et sur les plages de Chalain, Doucier et Clairvaux les Lacs permettent la collaboration avec des compagnies théâtrales.

Budget général communication

441 447 €

Moins d'1/4 des dépenses de communication est supportée par le budget général ce qui représente un chiffre assez faible.



La communication numérique



68 600 visiteurs
sur notre site internet

936 abonnés
sur notre page Facebook

Les animations scolaires

Les animations sont effectuées dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires, collèges et lycées à travers divers jeux :

Camions du tri
C'est pas sorcier de composter
Trie moi
Tri'vial déchet
Jetons moins ça déborde
Jeu de Martin

209 animations
soit **4 684** élèves sensibilisés

► Mise à disposition de supports et caissettes de tri pour faciliter les gestes de tri au sein des écoles

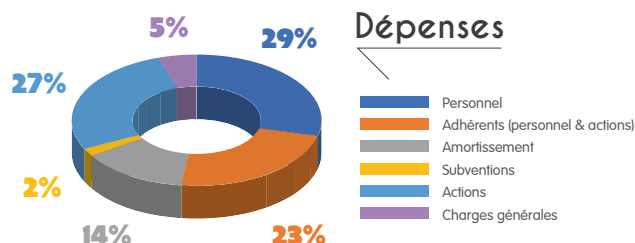
Les visites

Pour sensibiliser au tri et inciter à la réduction des déchets, c'est aussi faire visiter les installations du Sydom :



2 664 visiteurs
au CDTOM

298 visiteurs
au Centre de Stockage (CSJ)



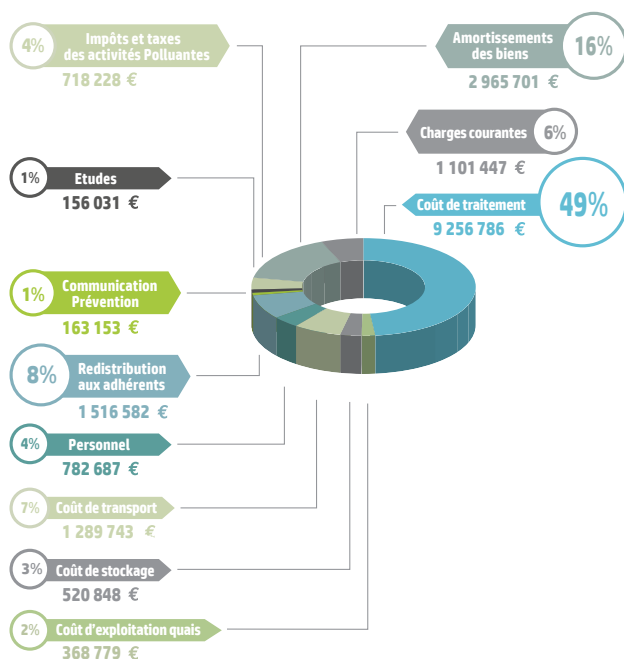
Compte administratif - exercice 2019

1 Le fonctionnement



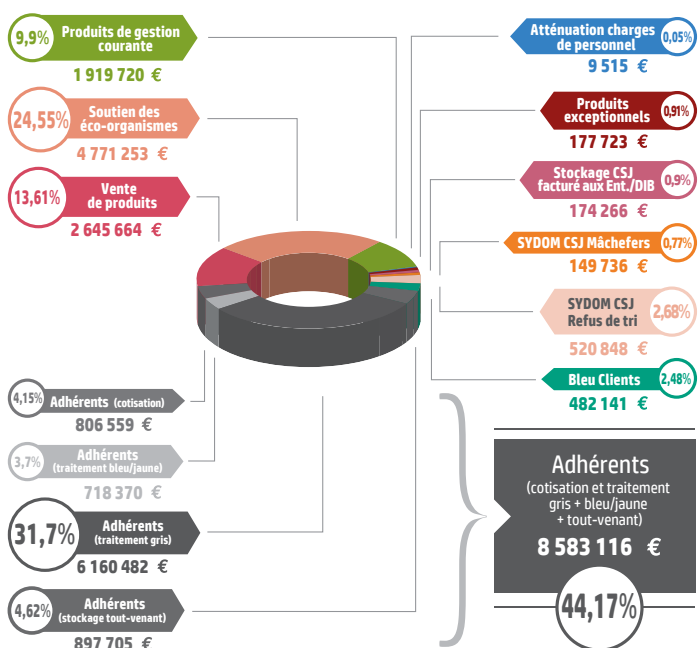
Dépenses

18 988 194 €



Recettes

19 433 982 €

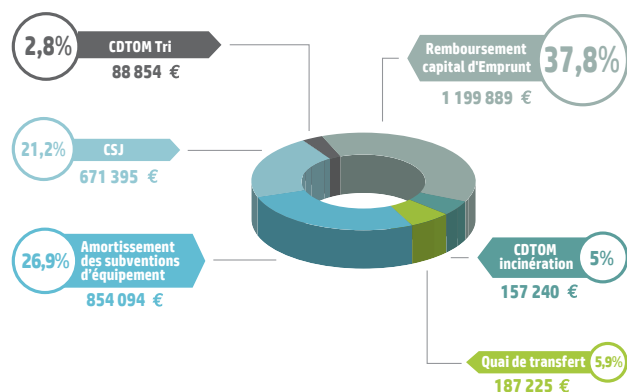


2 Les investissements



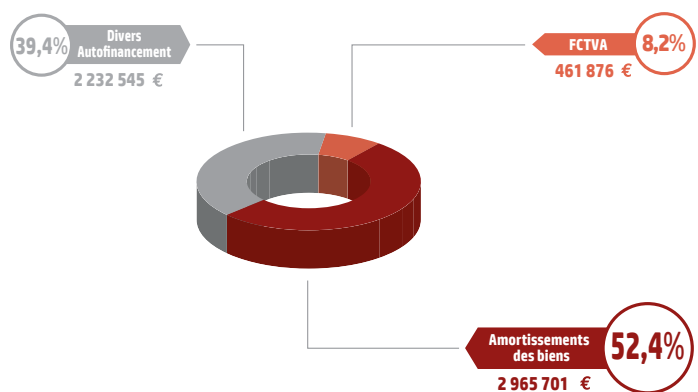
Dépenses

3 174 010 €



Recettes

5 660 122 €



DES QUESTIONS SUR :

Les tournées
de collecte, les
déchèteries,
les bacs ?



Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 039-200090579-20201217-D_276_2020-DE

Berger
Levrault

Contactez votre syndicat de COLLECTE :



SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

13, ZAC Les Toupes - 39570 Montmorot
Tél. : 03 84 86 16 16
accueil@sictomlons.fr

DÉCHÈTERIES :

ARINTHOD - BEAUFORT - BLETTERANS - CHAUMERGY
DOMBLANS - MESSIA-SUR-SORNE - ORGELET - PERRIGNY
SAINT-AMOUR - SAINT-JULIEN - SELLIÈRES

RESSOURCERIE :

OASIS : LONS-LE-SAUNIER

Terre d'Émeraude Communauté

(à partir de juin 2020 pour la partie
de l'ex-Communauté de Communes du Pays des Lacs)

Siège : 4, chemin du Quart, 39270 Orgelet

Collecté par le SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier

Collecté par le SICTOM du Haut-Jura

Collecté par Terre d'Émeraude Communauté

Info collecte : 12, rue Saint Roch - 39130 Clairvaux-les-Lacs
Tél. : 03 84 25 23 90
contact@cc-pays-des-lacs.fr

DÉCHÈTERIE :

CLAIRVAUX-LES-LACS

RESSOURCERIE :

LA RECYCLERIE DE PETITE MONTAGNE : ARINTHOD

SICTOM de la zone de Dole

22, allée du bois - 39100 Brevans
Tél. : 03 84 82 56 19
sictom-de-la-zone-de-dole@wanadoo.fr

DÉCHÈTERIES :

BREVANS - CHAUSSIN - DAMPIERRE - DOLE
MONTMIREY-LE-CHÂTEAU - MONT-SOUS-VAUDREY
SAINT-AUBIN - SALIGNEY - TAVAU - VILLERS-FARLAY

RESSOURCERIES :

ALCG : DOLE
COOP'AGIR : DOLE

SICTOM de la zone de Champagnole

(intégration effective depuis le 01/01/2020
de la Communauté de Communes
Arbois, Poligny, Salins Coeur du Jura
et de la Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura)

3, rue Victor Bérard
39300 Champagnole
Tél. : 03 84 52 06 64
sictom-champagnole@wanadoo.fr

DÉCHÈTERIES :

ARBOIS - BRACON - CHAMPAGNOLE
MIGNOVILLARD - POLIGNY

RESSOURCERIES :

ALCG : CHAMPAGNOLE - POLIGNY

SICTOM du Haut-Jura

2, chemin de la soule, ZI plan d'acier
39200 Saint-Claude
Tél. : 03 84 45 52 98
sictom-du-haut-jura@wanadoo.fr

DÉCHÈTERIES :

LES ROUSSES - LONGCHAUMOIS - MOIRANS-EN-MONTAGNE
MORBIER - SAINT-CLAUDE - SAINT-LUPICIN - SEPTMONCEL

RESSOURCERIES :

ALCG : MORBIER
ASSOCIATION SAINT-MICHEL, EMMAÛS : SAINT-CLAUDE

DES QUESTIONS SUR :

Le traitement, le tri, la prévention
des déchets, les visites
ou encore les animations ?

Contactez le SYDOM du Jura :



CDTOM

350, rue René Maire - Zone Industrielle
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. 03 84 47 44 41
E-Mail : info@letri.com

CSJ - Centre de Stockage du Jura

La Grande Levanchée
39140 LES REPÔTS
Tél. 03 84 35 38 72
E-Mail : csj39@letri.com

CITEO

ecosystem

eco-solutions

eco-tic

eco-ds

eco-ds

Jura
LE DÉPARTEMENT

www.letri.com